

Nombre de Membres

Afférents au Conseil : 15

Présents : 12

Ayant pris part à la décision : 15

Séance du 18 JANVIER 2024

N° D2024_001

L'an deux mil vingt-quatre et le dix-huit janvier à 19 heures 30 minutes, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Bernard REY, Maire.

Etaient présents : M. Bernard REY, Maire, Mme Emmanuelle CARGNELLI, M. Christophe COTTAREL, Adjoint au Maire.

MMES Claire ANDRIEUX, Sylvie CHASSAGNE, Brigitte FROMONT, Caroline PFLIEGER-LEGOUGE, Frédérique POINTON-SCHOENAUER, MM Jean-Pierre KLEIN, Jean-Claude LAMBERT, Florent PATIN, J-P PILLON, Conseillers municipaux.

Absent(s) excusé(s): M. Marc SOLFOROSI (pouvoir donné à Mme C. ANDRIEUX) Frédéric VIENOT (pouvoir donné à M. le Maire) Gille BRIENS (pouvoir donné à M. J-P PILLON)

Secrétaire de séance : M. Florent PATIN

Date de la convocation : 09 JANVIER 2024

Date de l'affichage : 09 JANVIER 2024

OBJET : CREATION D'EMPLOIS OCCASIONNELS

L'autorité territoriale explique au conseil que :

VU le code général de la fonction publique, et notamment les articles L. 313-1, L. 332-13 et suivants ;

CONSIDERANT que pour faire face aux besoins éventuels en cours d'année, et pour remplacer les agents absents pour congés annuels, il y a lieu, d'autoriser le maire à recruter des agents contractuels ;

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

- DECIDE d'autoriser le Maire à recruter des agents contractuels en cas de besoin pour faire face à l'absence des agents pour l'année en cours ;
- PRECISE que la durée hebdomadaire de l'emploi sera fixée en fonction des nécessités du service. Le contrat pour emploi occasionnel sera conclu pour une durée maximale de 3 mois renouvelable 1 fois à titre exceptionnel.

Ainsi fait et délibéré ce jour

Le Maire, Bernard REY



Le secrétaire de séance,
Florent PATIN

Acte rendu exécutoire après
réception en Préfecture le
et publication du 30/01/2024

Accusé de réception en préfecture
001-210103396-20240118-D2024_001-DE
Date de télétransmission : 30/01/2024
Date de réception préfecture : 30/01/2024